

Les films que soutient la LDH

la LDH est partenaire du film documentaire

POUR SAMA

de Waad al-Kateab et Edward Watts



Waad al-Kateab est une jeune femme syrienne qui vit à Alep lorsque la guerre éclate en 2011. Sous les bombardements, la vie continue. Waad tombe amoureuse, se marie avec Hamza et donne naissance à sa fille, Sama. Elle filme au quotidien les pertes, les espoirs et la solidarité du peuple d'Alep. Son mari médecin sauve des centaines de vies dans un hôpital de fortune. Le couple est déchiré entre la protection de leur enfant et leur combat pour la liberté.

sortie en salle le 9 octobre prochain

La LDH soutient le film documentaire

« NOUS LE PEUPLE »

De Claudine Borjes et Patrice Chagnard.



Ils s'appellent Fanta, Joffrey, Soumeiya... Ils sont en prison, au lycée, au travail. Ils ne se connaissent pas et communiquent par messages vidéo. Ils ont en commun le projet un peu fou d'écrire une nouvelle Constitution. Pendant près d'un an ils vont partager le bonheur et la difficulté de réfléchir ensemble. Ils vont redécouvrir le sens du mot politique. Ils vont imaginer d'autres règles du jeu. Cette aventure va les conduire jusqu'à l'Assemblée Nationale.

Disparition d'une de nos anciennes adhérentes :

Le décès de Charlotte RODRIGUEZ est survenu le 7 août dernier. Elle avait 84 ans.

Charlotte RODRIGUEZ. a été trésorière de la section, mais surtout elle en a été un vrai pilier pendant plusieurs années. Je me souviens tout particulièrement des réunions de bureau qui avaient lieu très régulièrement dans sa maison du passage Bourgoin. Parmi les nombreuses actions auxquelles elle a contribué : elle était présente à la création de la permanence, elle a réalisé l'édition de l'ensemble des poèmes pour la fraternité rédigés dans le cadre du concours organisé par la section, dont un exemplaire avait été remis à chaque enfant...

Jean-Marc Wasilewski

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:courriel.paris.5.13@ldh-france.org)

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.



Nouvelle émission proposée par notre section et réalisée par Eskender :
« La liberté n'est pas un vain mot ! »

La liberté de s'exprimer et la liberté de se réunir, sont des droits fondamentaux en démocratie. Droits qui sont profondément inscrits dans les gènes de la République, qui la nourrissent et la vivifient. Chaque citoyen se doit de défendre son droit à manifester son opinion publiquement, collectivement et pacifiquement.

Trois juristes, membres de la Ligue des Droits de l'Homme ont été interrogés.

Première invitée: Maître Dominique NOGUERES. Avocate, vice-présidente de la ligue des droits de l'homme, elle anime au sein de la ligue un groupe de travail : justice et police.

Deuxième invité : Maître Arié ALIM. Avocat au barreau de Paris, membre de la ligue des droits de l'homme, il œuvre à préserver l'état de droit, il défend lui aussi un droit d'expression démocratique et politique celui de manifester et d'exprimer son opinion, publiquement et collectivement.

Troisième invitée : Maître Nathalie TEHIO. Elle aussi est avocate membre du syndicat des avocats de France et membre de la ligue des droits de l'homme, elle participe et anime le groupe de travail justice et police. Elle est à l'initiative du guide du manifestant. Un guide détaillé, à destination de tout citoyen souhaitant exercer son droit fondamental et de s'exprimer publiquement et collectivement.

Bonne écoute !

Merci à Eskender pour ce lien qui rend l'écoute très confortable :
<https://hearthis.at/esk75-pr/la-libert-nest-pas-un-vain-motway/>

Et n'hésitez pas à nous adresser vos retours d'écoute.

Prochaine réunion de section

jeudi 10 octobre à 19h30

Débat sur l'Algérie

À la Maison de la Vie Associative et Citoyenne,
11, rue Caillaux 75013 - Paris - M° Maison Blanche
ligne 7

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
sur rendez-vous les 2ème et 4ème mercredis de 16h à 18h à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Tél RESF : 07 88 08 19 03

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 93 - septembre 2019

Des questions d'histoire qui pèsent sur notre présent

Gilles Manceron

Trois événements parisiens récents viennent nous rappeler que la page coloniale de l'histoire de notre pays a été ponctuée de violences, d'inégalités et de crimes. Ces épisodes qui contredisent tous les principes des droits de l'Homme et qui ont pollué la République ont eu tendance à être occultés de notre mémoire collective. Et cette occultation est l'un des facteurs de la résurgence des violences et du racisme dont souffre notre société d'aujourd'hui. Ces trois événements contribuent au nécessaire travail de mémoire et d'histoire.

Le 11 juin, un hommage à Josette et Maurice Audin au cimetière du Père-Lachaise

Un vibrant hommage a été rendu au cimetière du Père-Lachaise au militant pour l'indépendance de l'Algérie, Maurice Audin, torturé et assassiné à Alger en 1957 par des militaires français, et à son épouse qui a lutté toute sa vie pour apprendre la vérité sur son sort et est décédée le 2 février 2019. Leurs enfants, Michèle et Pierre Audin, ont procédé à la dispersion des cendres de leur mère au jardin du souvenir, et les participants, dont certains munis de drapeaux algériens, se sont dirigés vers l'emplacement où un cénotaphe, monument funéraire vide car les militaires ont fait disparaître son corps, a été inauguré en mémoire de Maurice Audin.

Le 13 juillet, place de la Nation, un bal pour le souvenir et les libertés

En 1953, peu avant la guerre d'Algérie, en plein Paris, place de la Nation, la police a tiré le 14 juillet sur une manifestation pacifique portant le drapeau algérien, faisant 7 morts : 6 Algériens et un Français membre de la CGT. Le 13 juillet 2019, pour la deuxième année consécutive, la Ligue des droits de l'Homme a organisé, avec le soutien de la Mairie du 12^e et de nombreuses associations, un dépôt de gerbe au pied de la plaque commémorative posée en 2017, des débats et un bal populaire en souvenir de cet événement. Guy Lurot, fils de Roger Lurot, syndicaliste CGT, abattu délibérément par un policier en 1953 lorsqu'il s'interposait au massacre des manifestants algériens pacifiques qui étaient aussi ses syndiqués, a pris la parole. Une table ronde a réuni des historiens et Rosa Moussaoui, journaliste à l'Humanité. De nombreux intervenants ont fait le lien avec l'actualité, en particulier les menaces contre la liberté de manifester en France et la solidarité avec la révolte du peuple algérien pour la liberté.

Le 20 septembre, une journée d'étude sur les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises

Il y a un an, le président de la République a fait une déclaration reconnaissant l'assassinat de Maurice Audin par les militaires qui le détenaient, et il a annoncé aussi que les archives concernant la guerre d'Algérie allaient être rendues accessibles. Des milliers d'Algériens ont été victimes du même processus. Leurs familles attendent elles aussi la vérité sur leur sort. Une journée d'étude sur les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises a lieu le 20 septembre, salle Victor Hugo de l'Assemblée nationale (le processus d'inscription, avant le 15 septembre, est expliqué sur le site histoirecoloniale.net). Loin de tourner le dos aux préoccupations actuelles de l'Algérie, ou de nier qu'il y a eu d'autres disparus durant cette guerre comme après l'indépendance, elle pose une question particulièrement grave pour la République. Puisque les actes des forces dépendant des autorités françaises concernent directement notre nation et notre Etat, et posent des questions graves du point de vue de l'histoire, de la justice et des archives.

Le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron, a dit notamment : « La disparition de Maurice Audin a été rendue possible par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement : le système appelé "arrestation-détention" à l'époque même, qui autorise les forces de l'ordre à arrêter, détenir et interroger tout "suspect" dans l'objectif d'une lutte plus efficace contre l'adversaire" ».

L'Association Maurice Audin a rappelé aussitôt que le système décrit par le président de la République a fait alors bien d'autres victimes que Maurice Audin. Des milliers d'autres. Serait-il possible pour notre pays, aujourd'hui, de se limiter au cas de Maurice Audin, sans rien dire des milliers d'autres êtres humains qui ont été eux aussi enlevés, détenus, torturés et assassinés par des militaires français dans cette période qu'il est convenu d'appeler la « bataille d'Alger » ? Comme la Ligue des droits de l'Homme, cette association a soutenu, au lendemain de cette déclaration, l'ouverture du site internet 1000autres.org destiné à tenter de retrouver des traces et des informations sur ces autres disparus.

Cette journée du 20 septembre est soutenue par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), Amnesty international, la Cimade, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (l'Acat), le Mrap et la Ligue des droits de l'Homme, ainsi que des institutions universitaires, comme l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne, La contemporaine et l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP-CNRS).

Après les interventions d'un historien venu d'Oran sur « La question vécue d'Algérie » et celle de la directrice du Service interministériel des archives de France, viendront des approches historiques et juridiques. Et, sur la question des archives, des échanges auront lieu sur la réalisation de l'engagement présidentiel de 2018. Les décisions du gouvernement sont-elles à la hauteur de l'interrogation nécessaire de la France sur les actes commis par des forces de l'ordre dépendant directement de ses autorités ? Un travail d'histoire et de mémoire est nécessaire pour la vérité et pour la justice.

Notre débat avec M. Coumet au sujet du projet d'un nouveau centre d'accueil pour SDF, suite ...

Dans notre journal de juillet nous faisons état de notre désaccord avec un communiqué de M. Coumet, maire du 13e, concernant le souhait de la Région d'installer un centre SDF dans les locaux du Pôle Innovant Lycéen, désormais installé dans le 14e.

Dans le courrier qu'il nous a adressé en réponse à notre lettre, M. Coumet rappelle qu'il a accompagné tous les projets de rénovation des lieux d'hébergement historiques du 13ème, afin que chacun puisse disposer de chambres individuelles, et pour que les personnes hébergées puissent disposer d'un véritable accompagnement. Il ne voit rien de comparable dans le projet de la région.

Il précise qu'il a fait le même travail de fond en faveur des foyers de migrants.

Il a également veillé au renforcement de l'accueil hivernal, a accompagné des projets en faveur des femmes et des familles, s'est investi pour que les institutions en faveur des plus démunis soient correctement installées.

Pour ces raisons M. Coumet nous dit ne pas comprendre les critiques que nous lui avons adressées. Il est assuré du soutien de l'ARBP, du Conseil de quartier et de la grande majorité des habitants du 13e et regrette que, au regard de nos valeurs communes, nous ne partagions pas son point de vue quant au projet de la Région.

L'énoncé par le Maire de ses actions positives ne répond en rien au problème posé par son rejet du projet de la région de créer un Centre d'hébergement des Sans Abri dans le 13ème, au motif que le 13e accueille 10% des sans abri de la métropole du Grand Paris, insinuant qu'il y aurait des citoyens indésirables et un quota à ne pas dépasser. Nous ne saurions partager, nous, Ligue des Droits de l'Homme, cette idée discriminante. S'agissant du 13ème, nous avons décidé, de ne pas faire de courrier de réponse au Maire mais de diffuser un tract pour affirmer nos valeurs et positions au sujet de l'accueil des sans abris dans le 13ème."

Du côté des foyers, suite ...

Le 17 juillet dernier, des délégués des foyers du 13ème, accompagnés de quelques soutiens, ont rencontré Mme Charline Hernandez, conseillère technique de la Brossat (excusé car en congé) à l'Hôtel de Ville.

Les résidents ont créé une association, l'AUFRSF (Association pour l'Union des Foyers et Résidences Sociales en France) dont l'objet est de représenter et défendre les intérêts des résidents des foyers du 13ème (et éventuellement 14ème et 15ème) face aux gestionnaires Coallia et Adoma.

Les points abordés ont été les suivants:

- non respect du protocole de fonctionnement des Conseils de Concertation signé par Coallia, Adoma et la Mairie de Paris : des réunions trop rares et sans PV, des augmentations de loyers unilatérales imposées sans aucune concertation... Mme Hernandez se retournera vers les gestionnaires.
 - poursuites en justice engagées par Coallia avec demande d'expulsion, pour hébergement de tiers
 - conflit opposant les résidents aux bailleurs qui refusent de leur octroyer une deuxième clef, demande à laquelle la Mairie du 13ème ne se montre pas favorable. Pour Mme Hernandez la demande d'une 2ème clé ne semble pas illégitime mais elle semble ignorer la conflictualité autour de cette problématique.
 - attitudes des Responsables d'Hébergement qui se permettent des intrusions dans les logements des résidents, se livrent à du harcèlement, et ne veillent pas à l'avancée de travaux
 - problèmes techniques, dysfonctionnements (fuites, inondations, pannes de chauffage, etc.) Mme Hernandez demande que ces problèmes de maintenance lui soient rapportés de façon factuelle.
 - problème des cuisines de "tuusés" (il s'agit des cuisines-réfectoires d'étage réservées aux résidents, non ouverte à la vente) toujours fermées et pourtant sous contrat d'assurance à Terres au Curé et à Vincent Auriol.
- Mme Hernandez s'informerait auprès de Coallia.

En conclusion Mme Hernandez envisage de visiter un ou deux foyers du 13ème arrondissement avec les délégués, pour constater si possible ce qui ne va pas, en prévenant le gestionnaire concerné. Pour la délégation elle a paru ne pas maîtriser suffisamment les problématiques posées par la transformation des foyers en Résidences Sociales (ce qui s'explique par le fait qu'elle soit en charge de ce secteur depuis à peine un an) et il aurait été souhaitable qu'elle soit assistée d'au moins une autre personne plus experte.

Projection-débat le 29 septembre à 11h, au Cinéma Escorial

"Murs de papiers" de Olivier Cousin

en présence du réalisateur et de plusieurs "acteurs" du film



Une permanence de sans-papiers dans le quartier de Belleville à Paris, lieu protégé où se démêlent et se raccordent les fils des parcours de

<http://www.ldh-paris513.fr>

personnes migrantes. C'est le lieu où l'on s'attaque aux murs de papiers de la préfecture en détricotant obstinément les lois. C'est aussi un lieu chaleureux, de rencontres, de débats, une ruche humaine. Au fil des semaines, les jours d'ouvertures de la permanence, le film avance dans l'histoire des personnes migrantes. On y entend les récits tissés de vies en parallèle aux nôtres, en marge forcée d'une légalité qu'ils se battent pour obtenir et qui leur est tout aussi obstinément refusée.

Chaque histoire privée révèle l'histoire publique. Chaque situation met en miroir les droits universels : reconnaissance d'une identité, liberté de circulation, respect de la vie privée et de la dignité.

<http://mursdepapiers.auteursetcies.com>

Une intervention d'UnisCité dans le 13ème

Dominique de Lapparent

UnisCité, association ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, de tous milieux, cultures et niveaux de formation désireux d'effectuer un service civique avec d'autres jeunes, leur propose des missions d'intérêt général en équipe, accompagnées d'une formation de 6 à 9 mois à temps plein, en mettant en avant les valeurs de responsabilité, solidarité, respect des différences.

Début 2019, UnisCité a sollicité la LDH pour deux interventions d'une demi-journée (2 groupes différents) **sur le thème des discriminations** dans ses locaux du 7 rue Damesme (13^e). Plusieurs bénévoles du Groupe de travail Education de la LDH, habituées à intervenir en milieu scolaire, ont co-organisé avec des animatrices d'UnisCité, puis en préparant entre elle les séances, ces 2 demi-journées, où j'ai pu m'intégrer en tant qu'observatrice. Elles ont constitué un petit dossier « Discrimination ? Pas moi ! » distribué à chaque participant, sur les discriminations à travers stéréotypes et préjugés, comment se défendre, les 25 critères de la discrimination et sa définition juridique (articles du Code pénal et du Code du travail), un cas juridique concret de discrimination au logement, son commentaire et les étapes du jugement, ainsi qu'un texte d'Amin Maalouf et un Quiz, « Discrimination ou pas ? », qui permet de faire le point sur ce qu'a apporté cette formation. Elles ont également choisi d'autres outils adaptés à l'un ou l'autre des deux groupes : le photo-langage, photos à commenter autour du thème de la discrimination, des préjugés et des stéréotypes, le jeu « du pas en avant », projection dans une situation fictive dans la peau d'un personnage fictif, et la « marguerite », représentation des composantes identitaires de chacun et la manière, positive ou négative, dont ils les perçoivent dans la société, destinés dans l'ensemble à déconstruire ces stéréotypes et préjugés et à faire prendre conscience des inégalités dans l'accès aux droits.

Pour résumer (cf. compte-rendu plus détaillé de cette expérience dans la version Internet du Journal), la première séance, **le 15 avril**, a lieu avec un groupe de 7 jeunes d'un bon niveau scolaire ou supérieur, se connaissant bien et ayant tous un vrai projet dans le cadre du programme « Rêve et réalise » d'UnisCité, qu'ils commencent par présenter. Le photo-langage avec débriefing est très animé, mais c'est surtout la présentation et la lecture **des textes de loi sur la discrimination**, sa définition juridique suivie d'un exemple de jugement, ici un cas de discrimination au logement (la discrimination est reconnue comme telle dès qu'il y a un **acte concret** (élément matériel) qui suscite chez les participants de nombreuses questions sur l'étude de cas et les étapes du jugement. Les 16 participants à la deuxième séance, le 18 juin, sont plus jeunes que ceux du 15 avril, et débutent leur service civique ; l'activité du groupe consiste à visiter des personnes âgées, soit en binôme chez elles, soit par 4 dans des EHPAD. Le groupe est attentif et globalement participant, et le **photolangage** donne lieu à un long débriefing très riche en mots-clés. Par contre dans le jeu du « **pas en avant** », plusieurs participants ont du mal à entrer dans la peau de personnages fictifs qui ne les concernent pas vraiment. On constate que ce jeu devrait être mieux adapté aux jeunes, dont une bonne partie « issue de la diversité » n'a pas les mêmes représentations que les adultes intervenants de la réussite et des chances dans la vie !

Conclusion : Dans l'ensemble les outils des intervenantes LDH ont plutôt bien fonctionné et les jeunes des deux séances ont vraiment joué le jeu.

[courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org)

Des échos sur la suite de ces deux matinées seraient intéressants...de même que recommencer l'expérience qui nous a appris beaucoup... à nous aussi !

BRÈVES

Dans la lettre des EGM de Juillet : Migrants : le Gouvernement veut encore serrer la vis

Deux articles résument les orientations actuelles du gouvernement, dans la droite ligne de celles de 2017-2018.

- « Le 115 doit désormais transmettre la liste des réfugiés qu'il héberge », [Le Monde](#), 9 juillet 2019.

- « Immigration : les pistes du gouvernement pour resserrer les boulons », [L'Opinion](#), 11 juillet 2019.

"Il faut choisir : se reposer ou être libre".

La rentrée scolaire est l'occasion pour la LDH de renouveler, comme chaque année, le **concours « Écrits pour la fraternité »** !

C'est sur ce thème de la liberté que nous proposons aux enfants de s'exprimer pour cette 28^e édition du concours, avec une citation de l'historien grec Thucydide : *"Il faut choisir : se reposer ou être libre"*.

Campagne JUJIE

La journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre) sera à nouveau cette année l'occasion de faire une journée de mobilisation sur la question des mineurs isolés, surtout que cette année, on fête le 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

RAPPEL du trésorier:

Tous nos fidèles adhérent.e.s n'ont pas encore renouvelé leur adhésion pour 2019. **Pensez-y !**

Il est possible d'adhérer par internet sur le site de la LDH (la mensualisation étant la formule préférée de notre trésorier national). Mais vous pouvez aussi envoyer un chèque à la section. Pour avoir une information sur les tarifs, envoyez un mail à la trésorière de la section < jvaudenay@wanadoo.fr >

Ceux d'entre vous qui n'ont pas encore payé leur cotisation 2019 vont recevoir un courrier de rappel du siège.

AGENDA

- mardi 10 - mercredi 11 septembre 2019 L'URGENCE DANS LES LANGUES :

Interactions, médiations et inventions langagières en migration

Colloque mi-parcours ANR Liminal:

Inalco, 65 rue des grands moulins 75013 Paris – Amphithéâtre 7 & Auditorium, *Entrée libre sans inscription*

<http://www.inalco.fr/actualite/colloque-international-anr-liminal-urgence-langues-10-11-septembre>

- **vendredi 13 septembre au dimanche 15 septembre** : Fête de l'Humanité. Comme chaque année, la fédération 93 de la LDH, avec le soutien des fédérations IDF tiendra un stand avec débats, discussions. Pour commencer à organiser le stand, Catherine Choquet (fédé 93) souhaiterait avoir une première estimation des personnes qui seraient susceptibles de tenir le stand, jours et heures de présence. Merci de la contacter pour lui faire part de votre présence fede93@ldh-france.org. Nous y organiserons aussi un débat sur le logement dimanche de 10h30 à 11h15

Modalités : au moins 1 vraie 1/2 journée de présence sur le stand pour obtenir l'accès gratuit

Mais il faudra également monter le stand le jeudi 12 dans la journée et finir le vendredi matin

téléphone : 06 42 72 87 63

- **mercredi 18 septembre de 18h30 à 20h30** : La Coordination française pour le droit d'asile vous invite à la soirée thématique "Comment l'Etat organise-t-il le non-accueil des demandeur-euse-s d'asile en France ?". Au siège de la LDH : 138 rue Marcadet – Paris 18, M^o ligne 12-Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin - Bus 31, 60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélib : Station n° 18020 (31 rue Francoeur), Autolib : 150 rue Marcadet. *Programme détaillé à venir.*

- **samedi 21 septembre** A l'occasion de la Journée internationale de la paix le la LDH rejoint l'appel du collectif En marche pour la paix et affirme sa volonté d'organiser, partout en France, des marches pour la paix. Cette année, les Nations unies ont placé la journée internationale de la paix sous le thème suivant « **action climatique, action pour la paix** ». Cette journée sera donc l'occasion d'alerter sur l'urgence climatique à laquelle nous faisons face. Signer le texte d'appel : <https://www.mvtpaix.org/wordpress/je-marche-pour-la-paix/>

- **vendredi 20 septembre, de 8h30 à 18h** : Les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises : vérité et justice ? Journée d'étude organisée par plusieurs organisations dont la LDH. A l'Assemblée nationale (salle Victor Hugo, bâtiment Jacques Chaban-Delmas) 101, rue de l'Université 75007 Paris. Inscription obligatoire.

- **mardi 24 septembre à 18h30** : Rassemblement citoyen devant l'Ambassade du Brésil (Cours Albert 1^{er}, Paris 8) organisé par le collectif citoyen Gilets Verts

[\(https://www.facebook.com/gilet.vert.transition/\)](https://www.facebook.com/gilet.vert.transition/)

Nous invitons les organisations qui partagent nos valeurs et notre indignation face à la politique menée par le président Jair Bolsonaro à se joindre à notre Appel et à la manifestation (déclarée auprès de la préfecture de police de Paris).

Pour information, le collectif citoyen Gilets Verts diffuse par ailleurs un Appel au boycott de tous les produits de l'agrobusiness brésilien.

- **vendredi 4 octobre à 17h** : réunion du groupe de travail "**Justice-Police**". *Ordre du jour : La protection internationale et européenne des observateurs et défenseurs des droits de l'Homme ; Retour sur les rapports LDH et FIDH relatifs aux événements survenus à Bure ; Questions diverses.* Au siège de la LDH : 138 rue Marcadet – Paris 18, M^o ligne 12-Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin - Bus 31, 60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélib : Station n° 18020 (31 rue Francoeur), Autolib : 150 rue Marcadet.

- **samedi 12 octobre** : Au printemps 2019 le CAC a lancé une campagne destinée à faire connaître la diversité des revendications que portent les réseaux associatifs. Vous pourrez en retrouver le détail sur notre [site](#) dédié. Nous proposons de prolonger cette campagne en donnant rendez-vous le 12 octobre prochain à toutes les associations citoyennes, qu'elles agissent sur les questions sociales, environnementales, ou culturelles, pour la défense des droits des personnes, la solidarité, ...

Parce que nous faisons les mêmes constats, et que nous menons les mêmes combats avec chacun.e nos moyens, analyses et capacités de communications, le 12/10 serait l'occasion d'agir ENSEMBLE de façon simultanée sur tout le territoire, de rendre visible nos points communs, tout comme la diversité de nos champs de revendication.

La date du 12 octobre se situe quelques jours avant le Forum National des Associations & Fondations. Faisons de cette date un temps fort pour dénoncer la politique vie associative du gouvernement, le manque de financements publics et le recours systématique aux appels d'offre ou à projet, la baisse significative de l'emploi associatif et sa précarisation. Cinq mois avant les élections municipales, cette journée serait l'occasion de rassemblements, d'information, débats ou autres temps forts que les structures locales membres de nos réseaux pourraient construire. Une initiative nationale pourrait y trouver sa place.

vendredi 18 et le samedi 19 octobre 2019 : session nationale des EGM

[facebook.com/dhparis513](https://www.facebook.com/dhparis513)